

CAMPING DU LAC  
ROUTE DU CLOS  
74200 ANTHY SUR LEMAN  
TEL : 04 50 72 36 58



1 exemplaire à conserver

1 exemplaire à retourner

## CONTRAT DE LOCATION

ENTRE LES SOUSSIGNES ,il à été convenu et arrêté ce qui suit ; Madame DUCHAMP Valerie gérante du CAMPING DU LAC à Anthy sur léman.

LOUE UN **MOBIL-HOME**

A M. – Mme .....

Demeurant à .....

.....

Tél:.....

## CONDITIONS DE LOCATION

1-PERIODE DE LOCATION : du samedi..... à 15 heures  
au samedi..... à 10 heures.

2- PRIX DE LA LOCATION : le montant de la location est de.....Euros la semaine.

PRIX TOTAL DU SEJOUR : ..... Euros.( Toutes charges comprises).

3- NOMBRES DE PERSONNES : .... Adultes.....Enfants..... Animaux.(maxi 6 personnes).

La location meublée devra être occupée pendant la période exclusivement par les personnes inscrites lors de la réservation, si cette clause n'était pas respectée, le Camping du Lac se réserve le droit de résilier le contrat ou de le modifier en conséquence.

4- MODALITE DE LOCATION : Après un premier versement de 150 Euros à titre d'arrhes le locataire apposera sa signature sur le contrat dûment rempli et en conservera un exemplaire.

5- SOLDE DE LA LOCATION : Le locataire s'engage formellement à verser au Camping du Lac le solde de la location due, soit la somme de..... Euros et ceci à l'entrée de la jouissance des lieux.

6- CAUTION : elle devra être versé par le locataire au plus tard à son arrivée dans les lieux, soit la somme de 150 Euros. Il est tenu de contrôler l'inventaire, toutes perte ou dégât donneront lieu à une indemnisation.

7- ANNULATION : Pour toute annulation un mois à l'avance de la date de la location ,50% des arrhes seront restituées, passé ce délai aucune somme ne sera remboursée.

8- OCCUPATION : Le locataire est responsable durant toute la durée du séjour du bien qui lui est confié. Le camping du lac décline toute responsabilité en cas de vol ou de sinistre . La location non occupée après 24 heures suivant l'entrée en jouissance et pour laquelle le locataire ne se sera pas manifesté pourra être relouée, les arrhes restant acquis par le camping du lac.

JE DECLARE ETRE ASSURE POUR MA  
VILLEGIATURE ET MA RESPONSABILITÉ  
CIVILE AUPRES DE LA COMPAGNIE  
D'ASSURANCE.....

A.....LE...../...../ 200 .

LU ET APPROUVE :

Signature.

CAMPING DU LAC  
A Anthy le ...../...../200.